

Plus fort ensemble,

Le journal d'information de la Communauté de Communes



50 ANS
RISOUL
STATION D'ALTITUDE

Risoul 1850,
déjà 50 ans d'histoire

Risoul 1850, déjà 50 ans d'histoire ;



La Station de Risoul 1850 fête sa cinquantième bougie cet hiver.

Déjà 50 ans de glisse, de plaisir et de vacances.

Les premières remontées mécaniques sont exploitées depuis 1969 au lieu-dit « Les Chalps ». C'est à partir de cette date que la Station a réellement vu le jour. D'abord un hôtel, puis plusieurs résidences, Risoul 1850 était créé. Avant cela, quelques expériences de ski ont été tentées dans certains hameaux du village. L'ONF, pour le compte du Ministère de la Jeunesse et des sports, avait dessiné quelques pistes de descente dans

la forêt communale.

De nombreuses anecdotes seront racontées dans un livre qui retrace toute l'histoire de la station.

Comme dans la plupart des histoires, il y a des hauts et des bas. mais Risoul 1850 a toujours su rebondir plus haut malgré les difficultés. Aujourd'hui, nonobstant la liquidation de son ancien exploitant, Risoul 1850 fait partie des 5 premières grandes stations des Alpes du Sud. Son altitude, son exposition en font une valeur sûre pour les années à venir malgré les impacts du changement climatique.

Grâce à son projet d'Unité Touristique Nouvelle et à la construction de 2 500 lits touristiques, l'avenir de Risoul s'inscrit durablement au beau fixe.

Durant tout l'hiver, la Station met les petits plats dans les grands et propose plusieurs spectacles exceptionnels !

Sur le front de neige, une rétrospective de la station sera présentée sur une sphère géante en photographie, vidéos, lasers, musiques et feux d'artifices !

Rendez-vous le 23 décembre à 18h pour la 1^{ère} représentation .

Sommaire

Pages

2	la CCGQ en chiffres
3	L'Edito du Président
4 - 5	L'Agenda 2019/2020
6 - 7	La santé sur le territoire
8	Les élections
9	L'aménagement du territoire
10 - 13	Le développement économique
14 - 15	La Gestion et revalorisation des déchets et assimilés
16 - 17	La régie assainissement
18 - 19	GEMAPI et les risques naturels
20 - 21	La Gestion patrimoniale et travaux
22 - 23	L'Ecole de Musique
24 - 26	La vie sociale et associative
27	Le mot des syndicats
28	Annuaire des services

Plus d'infos :

www.comcomgq.com

La CCGQ en chiffres

POPULATION :

8 187 habitants permanents,
19 775 habitants - Population DGF
15 Communes membres ;
30 élus communautaires ;
17 élus au bureau des Maires
15 budgets,
12,1 M€ en investissement et
21,4 M€ en fonctionnement
10,023 M€ d'opération
3.90 M€ de subventions.

Des efforts financiers constants, pour :

- 210 000€ pour les associations dont 55 000€ pour le ski club Queyras
- des subventions d'équilibre pour :
259 000€ pour les activités pleine nature dont domaine nordique
45 862€ pour les Maisons de santé
255 000 € pour l'école de musique

1 034 000 € pour le Tourisme dont 885 000€ de subvention de fonctionnement pour l'OTI

68 886 € pour les ZAE

111 agents pour 94 ETP
La masse salariale représente en 2019 : 4 131 944 € soit 26.06% RDF, le ratio national est de 36.7 % pour la même strate.

En termes de ressources de fonctionnement, le budget principal s'équilibre avec les :

Dotations de l'Etat, pour la CCGQ

30.99 € /hb (ratio strate = 36 hbt), répartis :

- La fiscalité

2 611 646 € : Economique (CFE+CVAE+IFER+TASCOM)

3 311 077 € : Des ménages

- L'endettement :

195.64 € par habitant

Directeur de la publication : Max BREMOND, Président de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras - Passage des Ecoles - BP12 - 05600 GUILLESTRE / Parution : décembre 2019. Conception graphique : Service communication - décembre 2019. Maquette : service communication. Impression : Imprimerie de Haute-Provence imprimerie responsable et Imprim'Vert - 4100 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé. Photo de couverture : Manumolle.com

L'Edito du Président



Le 15 mars 2020 aura lieu le 1^{er} tour des élections municipales avec à la clé une nouvelle gouvernance communale et intercommunale.

Ce sera l'occasion pour moi, après plusieurs mandats, dont celui de la Présidence de la communauté de communes de passer à autre chose.

Durant ce dernier mandat, j'ai eu l'occasion de travailler, à l'échelle d'une commune en tant que Maire de Risoul mais également sur un territoire bien plus vaste composé des 15 communes. **Territoire de plus de 8 100 habitants permanents, cette population atteint en moyenne plus de 65 000 habitants en saison, avec les vacanciers qui nous font l'honneur de leur présence chaque année.** Ce fut pour moi, un nouveau challenge et je tiens à remercier l'ensemble des élus qui ont œuvré à mes côtés, pour réussir la mise en œuvre d'actions pour notre territoire, à commencer par :

- **Le chantier de la fusion** en 2016, qui se concrétise à dater du 1^{er} janvier 2017. Cela nous a occupé durant près de deux ans, mais nous a permis de fédérer et rassembler pour **inculquer un esprit communautaire**, sur les compétences qui sont désormais les nôtres.

- **La transition énergétique avec notamment l'optimisation du tri, des collectes** et le changement de comportement qu'il nous faut, **tous, en tant que citoyen soutenir**, mais aussi en tant qu' élu, porteur d'une politique en la matière.

- **L'Aménagement du territoire**, avec le souci de préserver une population permanente sur le territoire, ce qui relève de la compétence des PLUs communaux, mais où la CC aura un rôle à jouer pour aboutir à un PLU intercommunal et un SCOT.

- **Le développement économique avec, la mise en place de L'Office de Tourisme Intercommunal**, qui a

un rôle majeur sur notre territoire, car il s'inscrit dans notre politique de développement économique, synonyme d'emplois et de d'attractivité touristique. **Les Activités de Pleine Nature**, ont fait l'objet de gros investissements, afin d'améliorer l'organisation mais aussi les différents sites qu'il s'agisse des sentiers ou des activités nordiques. **Les programmes Européens transfrontaliers** : Vélo viso, Termes Monviso (2018-2022)

- **La gestion des Risques Naturels dont GEMAPI**, qui depuis 2015 a permis d'engager de vastes travaux, et la CC a pu ainsi aux cotés, du département, travailler de manière efficiente **pour gérer notamment la crise du Pas de L'Ours.**

- **La gestion du Patrimoine** fut également un lourd investissement avec des travaux neufs, comme entre autres : **les garages des services techniques, le CIS d'Aiguilles, la chaufferie bois d'Arvieux**, et de réhabilitation dont la mise aux normes d'équipements publics la Maison du Bourbonnais, **l'aménagement des locaux pour l'école de musique, les Agences postales d'Abriès et d'Aiguilles....**

- **L'Assainissement** fit l'objet également d'attentions de la CC avec de nombreux projets et **la finalisation de la STEP de Guillestre.** Mise aux normes, réhabilitation de steps, de réseaux, gestion des SPANCS.....

- **Les Affaires Sociales** n'ont pas non été non plus oubliées, avec un gros travail de structuration **sur les aides logistiques et financières, apportées aux associations**, la gestion du Gymnase, mais aussi auprès de **la Jeunesse, des Séniors** avec **les aides à domicile qui font un travail remarquable et souvent peu valorisé**, et de **la Petite enfance** avec le RAM. **L'aide aux familles** pour les transports scolaires, fut encore cette année renouvelée auprès de + de 400 bénéficiaires.

- **Je n'oublie pas le travail du CISP** où chaque lundi, les dossiers sont traités et je souligne ici l'investissement des élus sur ce domaine. La violence faite aux femmes qui doit être condamnée par chacun d'entre nous, et à ce titre

un contrat local contre les violences sexistes et sexuelles a été signé le 29-11-2019 en présence, entre autres de Michel Mouront Président du CISP et de M.le sous-Préfet.

- **La maison de santé de Vars, le cabinet médical de Risoul, et la maison de santé de Guillestre qui, enfin aboutie.**

Les relations avec les partenaires, ont été renforcées : L'Etat, la Région, le Département, le PETR, le PNRQ,

Tout ce travail a été réalisé avec le concours du personnel qui n'a pas démerité, et que je salue très sincèrement aujourd'hui. Il veille à garantir le respect des lois au travers de la gestion administrative et financière, que bien souvent, les élus trouvent fastidieuse mais elle est indispensable au fonctionnement des administrations. Mais ils sont aussi, grâce à leur professionnalisme, le soutien technique des dossiers menés par les élus. Le Personnel et les élus forment une équipe pour le territoire. Je salue aussi, les conseillers municipaux pour leur travail au sein des commissions

Au-delà des projets réalisés, il y a les projets qui n'ont pu aboutir, tel le Plan de Phazy. Ce sera mon grand regret et ma déception vis-à-vis de certains services de l'Etat, qui ont tout fait pour cela.

Mais demain est un autre jour, et la future gouvernance a encore beaucoup de travail, car notre territoire le mérite. Poursuivre les projets engagés, et notamment la Maison de santé de Guillestre, sera sans nul doute son 1^{er} travail.

Je souhaite à mon successeur, et à son équipe, pleine réussite dans leurs actions dans l'intérêt de notre territoire dans un esprit contributif et solidaire.

Max BREMOND

Président de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras/Maire de Risoul

Agenda 2019/2020

Décembre 2019

13, 14 et 15 décembre

1^{ère} manche du Championnat de France de ski de fond, SAMSE National Tour, à **Arvieux**

21 décembre au 29 mars

Ouverture des quatre sites de l'Espace Nordique du **Queyras**

7 décembre au 19 avril

Ouverture du domaine de la Forêt Blanche (**Risoul-Vars**)

21 décembre au 29 mars

Ouverture des stations du **Queyras**

23 décembre

Il était une fois ... #Risoul50

A l'occasion de ses 50 ANS, Risoul présentera un spectacle inédit sur le front de neige de

Risoul 1850



Janvier 2020

19 janvier

39^{ème} Traversée du Queyras, sur un parcours inédit 42 km au départ d'**Aiguilles**

Du 19 au 24 janvier

18^{ème} édition du Festival de la Chanson Française à **Risoul**

Du 22 au 26 Janvier

Rallye Monte-Carlo : spéciale à **St Clément sur Durance**

25 et 26 janvier

L'Appel du Grand Nord, à Molines/Saint Véran



Février 2020

1^{er} et 2 février

Championnat de France de ski de fond des Sapeurs-Pompiers, à **Arvieux**

1^{er} et 2 février

Coupe du monde de ski de vitesse à **Vars**.

11 février

Les Matinales du Nordic : RDV au Planet à **Arvieux**

12 Février

Il était une fois ... #Risoul50 spectacle inédit sur le front de neige de **Risoul 1850**

18 février

Les Matinales du Nordic RDV à la Chalp de **Saint-Véran**

19 Février

Il était une fois ... #Risoul50, spectacle inédit sur le front de neige de **Risoul 1850**

25 février

Les Matinales du Nordic RDV au Stade à **Ceillac**

26 Février

Il était une fois ... #Risoul50, spectacle inédit sur le front de neige de **Risoul 1850**

Mars 2020

3 Mars

Les Matinales du Nordic : RDV à la Chaillolle à **Abriès-Ristolas**

4 Mars

Il était une fois ... #Risoul50, spectacle inédit sur le front de neige de **Risoul 1850**

7 Mars

Championnat de France Jeunes de ski de vitesse à **Vars**

8 mars

Compétition de ski-joëring à **Ceillac**

8 mars

Festi'Nordic à la Chalp de **Saint-Véran**

16 Mars au 5 Avril

Speed Masters Tentative de record du monde de ski de vitesse, à **Vars**

21 Mars

Concert autour du Baroque, EMAGQ en partenariat avec "Un orgue pour Vars", à **Vars**



Spectacle Chorégraphique et musical-Emagq

21 et 22 Mars

La Queyras Flex à **Abriès-Ristolas**

Du 29 mars au 3 avril

18^{ème} Edition du Festival de l'Humour à **Risoul**



Avril 2020

4 et 5 Avril

Le Grand Béal (30^{ème} édition) à **Arvieux**

Du 11 au 12 avril

La Risoul Dévale l'Arche de Chachou Edition 2020, à **Risoul**

11 et 12 Avril

Gliss & Mix Un évènement caritatif au profit de la lutte contre le cancer à **Vars**

14 au 19 Avril

70^{ème} Challenge des moniteurs à **Vars**

Mai 2020

17 et 20 Mai

Rencontres inter-ateliers EMAGQ avec « Son des cimes » à **Arvieux**



Juin 2020

16 Juin

Fort en Chants, en partenariat avec l'éducation nationale et l'école de musique d'Embrun, à Mont-Dauphin

24 Juin

Audition concert des élèves de l'EMAGQ et Ateliers à Abriès-Ristolas
30 juin
Alps Epic -Etape 4 à Arvieux

Juillet 2020

11 et 12 juillet

Durance Festival à Château Ville Vieille et St-Clément sur Durance

Du 13 au 18 Juillet

Musi'Queyras à Abriès-Ristolas
26 juillet
La Risoul-Queyras à Risoul
Du 31 juillet au 3 août
Les Musicales de Ristolas

Août 2020

Du 18 au 20 août

Potes de Marmots à Guillestre



Septembre 2020

19 Septembre

Foire de la Saint Mathieu
26 et 27 septembre
Folies Bergères / Foire aux agnelles à Ceillac

Octobre 2020

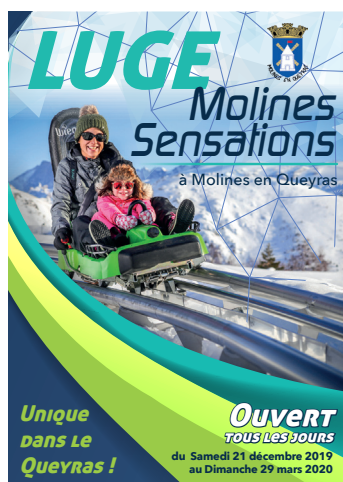
19 octobre

Foire de la Saint Luc à Guillestre

Nouveautés 2019/2020

Molines-en-Queyras

La luge "Molines sensations" Sur un circuit de 1100m, alternance de virages relevés, vagues, vrilles, vous feront frissonner de plaisir



Risoul

SKISEO, le tout nouveau centre aqualudique de Risoul 1850 ; SKISEO offre à la clientèle un bassin extérieur de 200m², un espace solarium de 150m² et un hammam.



Vars

a investi cette année, pour **18 M€** avec l'aide de la Région et du Département pour 30% dont le remplacement du télécabine vieux de 32 ans par **un nouveau télémix pour 9 M€.**

On passe ainsi d'un débit de 900 à 2700 passages. Les cabines ont une capacité de 10 places et les sièges de 6. Autre investissement pour **3.5 M€, la retenue collinaire de Peynier**, de 25 000 m3 pour finaliser l'enneigement des pistes commerciales qui couvrent 90% du domaine skiable.

La luge du Caribou

Un tour de luge de 1522m. Elle fera virevolter nos visiteurs .sur 123m de dénivelé avec une alternance de vrilles, de vagues, de sauts et autre chicanes...

Nul doute que ces investissements feront la joie de nos vacanciers et visiteurs



Plus d'informations contactez les offices de tourisme :

OTI Guillestrois Queyras
04 92 46 76 18
www.guillestroisqueyras.com

OT Risoul
04 92 46 02 60
www.risoul.com
OT Vars
04 92 46 51 31
www.vars.com

Dossier spécial

Max BREMOND

*La Communauté de communes, collectivité soucieuse de la pérennité de la présence médicale et de sa répartition équilibrée sur le territoire a impulsé la concertation entre professionnels de santé et élus sur cette thématique. Ces échanges ont permis d'aborder différentes solutions, au premier rang desquelles, la proposition d'une **organisation pluridisciplinaire de l'offre de soins**.*

Cette initiative répond au mieux aux problématiques de maintien et d'accueil de professionnels de santé sur un territoire.



Maison de santé pluridisciplinaire d'Aiguilles - Crédit photo : CH Aiguilles

Une Maison de Santé, qu'est-ce-que c'est ?

Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) visent à offrir à la population, sur un même lieu, un ensemble de services de santé proximité, continuité des soins, permanences des soins

Regroupant des activités médicales et paramédicales, elles favorisent les prises en charge coordonnées et constitue une réponse à l'évolution des modes d'exercices souhaités par de nombreux professionnels.

Elles apparaissent comme une solution concourant au maintien, voir au développement de l'offre de soins dans les secteurs définis comme déficitaires.

Et chez nous alors ?

Dans le Queyras, le projet de création de la Maison de santé pluridisciplinaire a été lancé en parallèle des travaux de réhabilitation de l'hôpital local d'Aiguilles. Les travaux de la construction de la MSP ont démarré en 2012 et se sont terminés en 2015.

Montant : **800 000 € HT** (appareil de radiologie inclus)

La Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Aiguilles, d'une surface d'environ 400 m², accueille actuellement :

- 1 médecin généraliste en basse saison, 2 médecins généralistes en haute saison en partenariat avec le cabinet Séliance
- 3 kinésithérapeutes,
- 3 infirmières libérales,
- un cabinet dentaire (inoccupé à ce jour),
- un cabinet pluri-spécialité.

Dans le Guillestrois, dès 2012, les élus se sont saisis du dossier de l'offre de soins suite à un déficit de médecins généralistes sur le territoire. Une réflexion à long terme portant sur l'adéquation entre le besoin de soins et l'offre disponible sur le territoire a été lancée en 2013, pour aboutir, à un projet dont la phase concrète de réalisation est entrée en vigueur.

- Au niveau organisationnel :

Les professionnels de santé se sont organisés en association, afin de rédiger le projet de santé et être l'interlocuteur unique pour la communauté de communes.



Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vars

La santé sur le territoire

- Au niveau du projet de construction des maisons de santé sur 3 pôles selon les priorités suivantes :

- 1/ Vars
- 2/ Guillestre
- 3/ Risoul

La construction de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vars** a été lancée en 2015 et est opérationnelle depuis 2017 au cœur de la station de Vars. Grâce aux engagements des médecins, les Dr Herrmann et Cuello, la MSP est ouverte toute l'année : tous les jours en saison touristique et 3 jours par semaine hors saison. Cette MSP offre un véritable service de premier recours pour la population locale et touristique.

Montant opération : **1,2 M€ hors subvention** (appareil de radiographie inclu)

Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires d'Aiguilles et de Vars proposent un service de radiologie.

A Guillestre, il est envisagé une approche plus globale avec le projet de construction d'un bâtiment commun sur le site de l'ex maison technique acheté à ces fins par la CCGQ. L'association des professionnels de santé du territoire est pleinement mobilisée autour de ce projet (communauté professionnelle diversifiée composée de professionnels médicaux et paramédicaux : médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmières, kiné, podologues, orthophonistes...).

Le projet se veut **innovant** avec notamment l'accueil des services à la population communautaires (Services à la Population, et Maison de Services au Public), la Maison des solidarités et la Maison de Santé créant ainsi une offre de «guichet unique» dont le fonctionnement sera mutualisé avec le Département afin d'optimiser les coûts..

A noter que le conseil départemental portera la construction en partenariat avec la CCGQ afin d'optimiser le denier public.

Les études sont actuellement lancées et la mise en service est prévue dans un délai de 2 ans à minima (2022)

Montant opération estimé hors subvention :

3.686 M€

Un taux de subvention à hauteur de 70% est attendu (DETR, CD05, région)

Cabinet médical Risoul

En partenariat avec la commune de Risoul, la CCGQ a lancé la réalisation d'une maison médicale à Risoul station. En effet, la station de sports d'hiver se doit d'avoir un service de médecine générale et traumatique.

Cette construction au cœur de la station permettra d'accueillir les médecins libéraux mais également le service de secours sur pistes.

délai de livraison : Hiver 2020

Montant opération : **1,08 M€ HT hors subvention**

Taux de subvention attendu : 30% (CD05)



Projet Cabinet Médical de Risoul

L'offre de santé dans le Guillestrois-Queyras est la suivante :

20 infirmiers/infirmières libéraux

16 kinésithérapeutes

2 sages-femmes

2 pédicures-podologues

11 médecins dont 8 à l'année

Le territoire dispose de 3 Maisons de Santé dont une en cours de réalisation. A ce jour, une trentaine de professionnels de santé ont fait le choix d'intégrer ces Maisons de santé.

L'intercommunalité et les élections

QUI DÉSIGNE ? QUI DÉCIDE ?

Depuis 2014, lors des élections municipales, les habitants des communes de 1000 habitants et plus désignent, à partir de bulletins de vote comportant deux listes associées, à la fois les conseillers municipaux et les conseillers communautaires.

Ces modes d'élection des conseillers communautaires sont fixés par la loi du 17 mai 2013 relative aux élections locales, dite loi « Valls ». Celle-ci prévoit également les modalités de constitution des listes, avec parité, et de répartition des sièges entre les listes.

Dans les communes de moins de 1000 habitants



Conseillers municipaux

Les conseillers communautaires sont automatiquement le maire, le 1^{er} adjoint, etc ... selon le nombre de sièges attribués à la commune au conseil communautaire.



Conseillers communautaires

Dans les communes de plus de 1000 habitants



Conseillers municipaux



Conseillers communautaires



Les conseillers communautaires ou métropolitains sont élus par les électeurs en même temps et parmi les conseillers municipaux. Le bulletin de vote comporte alors deux listes. Sur la 1^{re} liste, l'équipe candidate aux élections municipales; sur la 2^e liste, les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉSIGNE
LE BUREAU
composé du président, des vice-présidents et éventuellement d'autres conseillers communautaires.



DÉSIGNE
LES COMMISSIONS
composées de conseillers communautaires et, le cas échéant, municipaux.

Le président

Élu parmi les conseillers communautaires, **il est l'organe exécutif de la communauté**. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager. Chef des services de la communauté, il représente cette dernière en justice.

Les vice-présidents

Ils représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. La loi encadre leur nombre selon l'effectif du conseil communautaire, sans que ce nombre puisse dépasser 15 (hors métropole).



Aménagement du territoire

Valérie GARCIN-EYMEUD

Le Guillestrois-Queyras en cartes ... du nouveau !

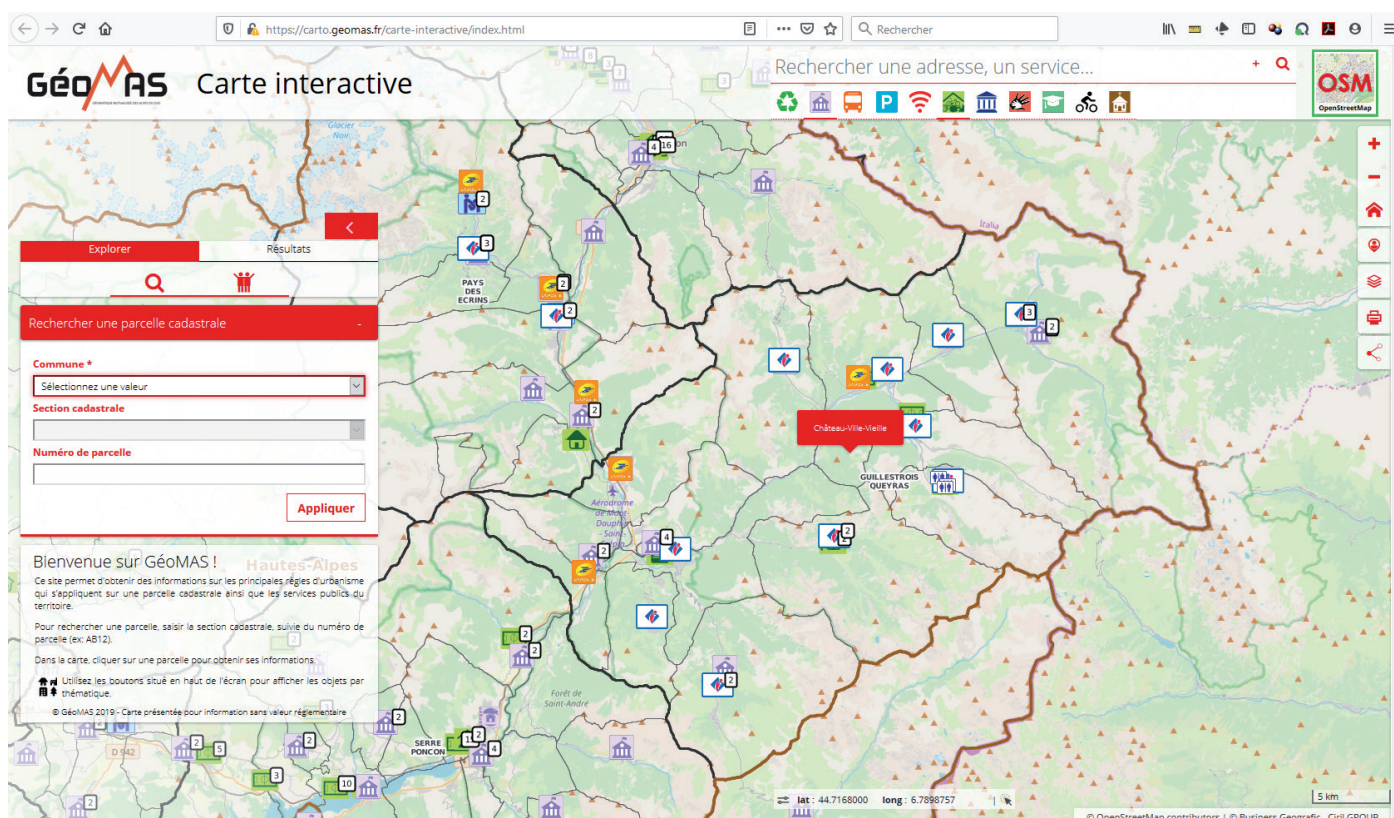
Jusqu'à présent, la cartographie numérique du territoire n'était accessible qu'aux collectivités.

Désormais, chacun d'entre nous peut consulter les principales informations en cartes sur le site :

www.geomas.fr, gratuit et ouvert à tous. Vous y trouverez notamment les équipements de service public, les déchèteries et points de collecte, les zones de risques naturels et les zones d'urbanisme. Vous pourrez également rechercher une parcelle et télécharger sa fiche récapitulative indiquant les principales contraintes qui s'y appliquent.

Le site est mutualisé avec le Département et les Communautés de communes des Hautes-Alpes, dans le cadre du projet « GéoMAS » (*Géomatique Mutualisé des Alpes du sud*).

Sur le Guillestrois-Queyras, il est alimenté par le service Aménagement de la Communauté de communes, qui se charge de sa mise à jour pour le compte des communes, sans contrepartie financière.



... et les plans locaux d'urbanisme en un clic

Vous souhaitez connaître l'ensemble des règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre parcelle, savoir si une zone est constructible ou non, consulter les annexes d'un plan local d'urbanisme ? C'est désormais possible grâce au Géoportail de l'Urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Vous y trouverez les dossiers complets des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), accessibles **en un clic** sur votre parcelle et/ou téléchargeables dans leur totalité (*règlement et plans des zones, rapport de présentation du PLU, annexes, délibérations, etc*).

Les PLU sont mis en ligne par le service Aménagement de la CCGQ pour le compte des communes, à titre gracieux. A chaque révision ou modification de PLU, la CCGQ diffusera sur ce site la nouvelle version du plan en vigueur.

Développement économique

Max Brémond

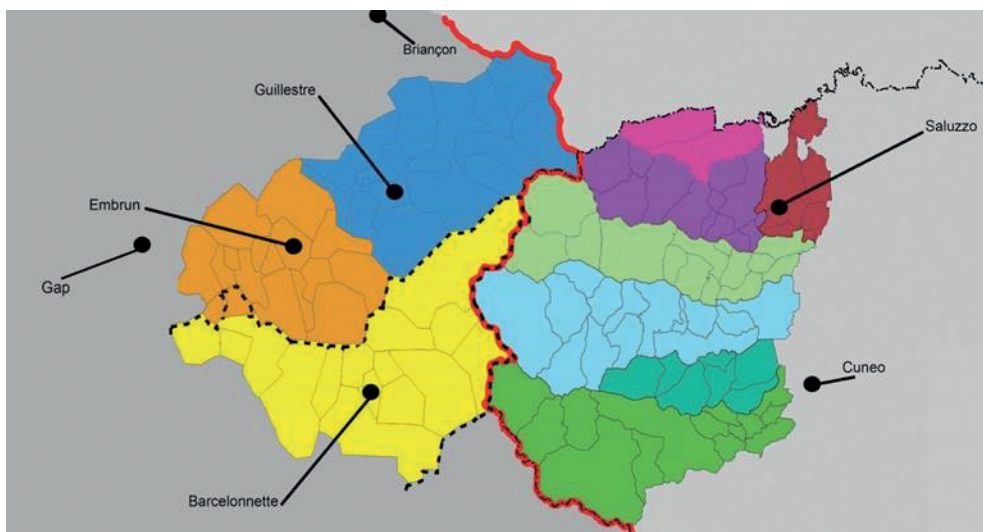
Les Terres Monviso : un territoire de projet franco-italien



Max BREMOND, Mauro CALDERONI et les partenaires français et italiens - séminaire de lancement du Projet Terres Monviso dédié au Tourisme international à Bra (Italie) le 23 septembre 2019.

Les vallées Sud du Mont-Viso dites Terres Monviso portent le Plan Intégré Territorial (PITER) du Programme Alpes Latines COopération TRANsfrontalière (ALCOTRA) financé par le Fonds européen de développement régional à l'initiative de Max BREMOND, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras et de Mauro CALDERONI, Maire de Saluzzo et coordinateur national italien.

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est chef de file de cet ambitieux projet européen avec l'enjeu d'assurer une coordination efficace entre près de 30 partenaires franco-italiens. Les Terres Monviso se sont vues accorder pour la période 2018-2022 une enveloppe de 6 653 956 € de fonds FEDER (*représentant 85% de subvention*) pour une mise en œuvre globale sur quatre années de 7 828 184 € réparti entre les partenaires franco-italiens..



2019 : les premières actions voient le jour

En 2019, des premières actions concrètes et diversifiées voient le jour à l'échelle du Guillestrois et du Queyras, elles concernent aussi bien l'**environnement** (*structuration et valorisation de la mobilité douce à vélo, sensibilisation d'entrepreneurs locaux aux actions écologiques,...*), le **tourisme** avec la promotion globale des destinations touristiques des Terres Monviso (*salons, éditions, voyages d'études, véhicules aménagés promotionnels,...*), la **sécurisation des mobilités transfrontalières** (*aménagement et restauration du Guil sur le secteur du Gouret - commune d'Aiguilles, en lien avec les travaux de la déviation RD947*). Des actions à vocations **sanitaires et sociales** qui favoriseront le maintien des populations vieillissantes sur le territoire vont être lancées dès le début d'année 2020 (*prévention, télé médecine, guichets uniques*).

Patrimoine Vauban - Plan de gestion renouvelé

2019 a vu le renouvellement du plan de gestion de Mont-Dauphin inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



La place forte de Mont-Dauphin est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial à l'UNESCO avec 11 autres sites, au titre des Fortifications Majeures de Vauban, depuis le 7 juillet 2008. Le Réseau des Sites Majeurs de Vauban, association coordinatrice de l'inscription, a sollicité début 2018 l'ensemble des sites inscrits sur demande du Ministère de la Culture pour l'actualisation de leurs plans de gestion, de conservation et de développement durable et proposer ainsi une

nouvelle programmation (2019-2024).

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, désignée depuis 2007 comme structure coordinatrice et animatrice du plan de gestion de

Mont-Dauphin, a assuré cette mission entre 2018 et 2019 grâce à une démarche concertée au sein des comités de pilotage qui ont permis une co-construction avec l'ensemble des partenaires et financeurs d'un nouveau programme d'action. Le plan de gestion de Mont-Dauphin est constitutif d'un plan de gestion national du Réseau national des Sites Majeurs de Vauban, **démarche qui vise au**

maintien de la labellisation UNESCO. Le document local a été approuvé le 26 septembre 2019 et marque l'engagement de la collectivité à poursuivre les actions entreprises depuis 2007.



Vauban©MyriamBernaudon

Boutiques à l'essai : l'outil pour redynamiser le commerce local

Mis en place en 2018 par la communauté de communes, le concept de «Ma boutique à l'Essai» permet à un créateur de tester son idée de commerce dans un local vacant pendant une période de 6 mois renouvelable en étant accompagné

par la **plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes.** Il s'agit de créer une dynamique pour redynamiser le commerce et sécuriser le parcours de création d'entreprise.

Plusieurs boutiques ont été repérées dans les centres villes d'Aiguilles et de Guillestre pour lancer l'opération. Une vitrophonie spécifique a été posée sur ces boutiques pour communiquer sur cette opération et inciter les porteurs de projets à se rapprocher de la plateforme initiative Nord Hautes Alpes, animateur du dispositif. En 2019, cinq boutiques ont pu bénéficier de

ce portage : 3 à Guillestre et 2 à Aiguilles et ont permis d'ouvrir une boucherie, un salon de coiffure, un magasin de fabrication et vente de bijoux et pierres semi-précieuses, un commerce alimentaire végétarien, une galerie d'arts. 2 ont demandé à prolonger leur bail au-delà de l'essai d'une année.

Un bail est en cours de négociation à Ceillac

Un bail est en cours de négociation pour le maintien de la charcuterie/traiteur à Aiguilles.

Un local à côté de l'office de tourisme de Guillestre est toujours disponible.

Contact Plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes : 06 79 12 33 69

<https://www.maboutiquealessai.fr>



Développement économique

ZAE : Des parcelles disponibles

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes a en charge la gestion des Zones d'Activité Economique (ZAE) du territoire. Aussi, le service développement économique vous propose des parcelles à acquérir pour accueillir vos activités artisanales :

Ceillac : dans la zone artisanale de La Viste, plusieurs lots en cours de viabilisation sont disponibles au prix de 33 € / m²

Ristolas : dans la zone artisanale de Jassaygues, 3 lots en sont disponibles au prix de 33 € / m²

Dans les zones d'activités de **Guillestre (Le Villard)** et **St Crépin (Le Guillermin)**, il n'y aura pas de disponibilités nouvelles, avant l'adoption des PLU de ces deux communes. Toutefois certains biens peuvent être revendus par leurs propriétaires actuels.

De même, en vue de valoriser les parcelles de son domaine privé et public, de favoriser l'activité et le dynamisme du territoire, la communauté de communes est à l'écoute de l'ensemble des porteurs de projets (agricole, commerces, associations...). Nous étudierons vos besoins et vous proposerons les modalités administratives d'occupation adaptées.

Les demandes sont à adresser à la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras :
Passage des Ecoles, 05600 Guillestre



ZAE Jassaygues à Ristolas

La Communauté de communes et l'office de tourisme intercommunal - Christian LAURENS et Max BREMOND



OTI Guillestrois-Queyras
Château -Ville Vieille

Le tourisme fait partie des compétences communautaires. La loi préconise l'exercice de la compétence par une gestion déléguée à un organisme qu'est l'Office de Tourisme. Le conseil communautaire a défini le statut de l'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) ainsi que ses modalités d'organisation. L'office de tourisme est administré par un comité de direction au sein duquel les représentants de la communauté de communes détiennent la majorité des sièges, les acteurs touristiques disposent également de sièges.

Sur le plan financier, le produit de la taxe de séjour est obligatoirement affecté au budget de l'Epic.

Par ailleurs, la loi impose de consulter l'office de tourisme

constitué en Epic sur les projets d'équipements collectifs touristiques et leur permet de déléguer tout ou partie des missions d'accueil et d'information aux organisations existantes qui y concourent.

La Communauté de communes et l'office de tourisme ont signé en 2017 une convention d'objectifs et de moyens qui définit les objectifs fixés à l'office et la contribution financière versée par la Communauté de communes. Annuellement, le montant de la contribution financière de la com com et le produit de la taxe de séjour représentent 1 250 000 € versés à l'office pour la promotion du territoire. La convention est reconduite pour 3 ans 2020-2022.

Activité Nordiques, des investissements conséquents depuis 2017- Philippe CHABRAND

Depuis 2016-2017, les élus ont décidé de mettre l'accent sur la qualité de service et d'optimiser le fonctionnement des quatre sites de l'Espace Nordique communautaire du Queyras : Aiguilles/Abriès-Ristolas, Molines/Saint-Véran, Arvieux-Izoard et Ceillac.

2017 : travaux d'amélioration des pistes, signalétique et de renouvellement de matériel de secours. L'investissement représente plus de 53 700 € d'opérations

Opération marquante : passage à la billetterie numérique, investissement de 12 600 € échelonné sur 3 années.

2018 : travaux d'entretien de pistes pour un damage plus efficient, réparations dameuses et motoneiges.

Opération marquante : étude pour mieux positionner l'offre en matière d'activités nordiques, afin de mieux communiquer et de développer la clientèle du nordique.

2019 : mise à niveau du parc matériel et travaux d'entretien conséquents en collaboration avec l'ensemble des communes concernées.



Inauguration de la dameuse en présence des élus, financeurs et partenaires

Opération marquante : renouvellement de la dameuse nordique de Ceillac pour 170 000 € HT.

Préventes des Nordic Pass

2019-2020 : une augmentation de 30% par rapport à 2018-2019

Avant même le début de la saison 2019-2020, la collectivité enregistre plus de **42 000 € de chiffre d'affaire**.

Au global, la saison 2018-2019 affichait déjà le meilleur chiffre depuis 2006, avec un total de 150 624 € et un nombre de journées skieurs qui atteint les 29 500.

Les premiers chiffres de 2019-2020 sont donc très encourageants pour la suite de la saison et démontrent une tendance de renouvellement de clientèle, puisque 20% des ventes de pass saison concernent de nouveaux clients.

L'attractivité se confirme donc et les investissements ne sont pas vains. On s'en réjouit.

Nouveauté : rechargement en ligne de tous les Nordic Pass

Dès maintenant, le rechargement de tous les types de Nordic Pass (3h, journée, semaine, multi-activités...) est possible en ligne sur le site de l'OTi :

<https://www.queyras-montagne.com/ski-nordique.html>

Autres points d'achat et rechargement :

- dans les bureaux de l'Office de Tourisme du Guillestrois-Queyras,
- aux caisses des remontées mécaniques de la Régie des Stations du Queyras,
- et dans les Chalets nordiques de chaque vallée, auprès des pisteurs.



Pont de Lariane, Molines-en-Queyras, 25/11/19 © Office de Tourisme du Guillestrois-Queyras

Pont de Lariane, Molines -en-queyras, 25/11/2019. OTI Guillestrois-Queyras

Régie Transition énergétique - déchets

Présidente : Anne CHOUVET

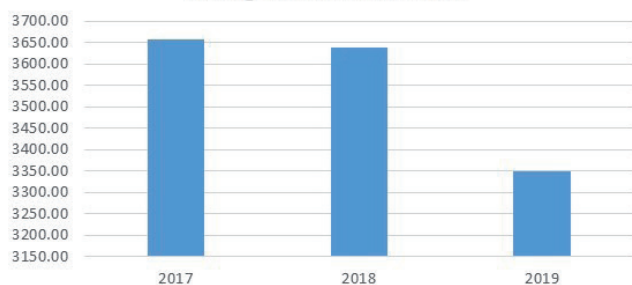


Faits Marquants 2019

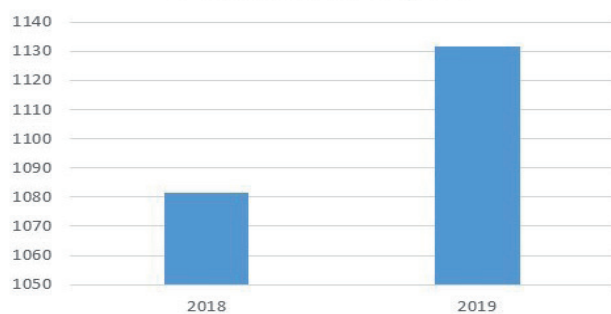
- **Création de la REGIE TE-DECHETS**
- Un **nouveau camion 26 T** affecté de Vars
- Mise en place d'un **contrôle d'accès sur les déchèteries**
- **Suppression de 165 bacs à roulettes**
- Optimisation du service collecte
- Recrutement d'un chef d'exploitation
- Prise en régie de la collecte Verre sur le secteur Queyras
- Renfort de l'Informatisation pour la gestion des tournées
- - **5.2 %** de la masse salariale dû à une optimisation du service collecte
- - **8.6 %** baisse des tonnages déchets ménagers
- **+3.66 %** des recettes

Bien que la gestion des déchets ne semble guère attirante, j'ai l'ai trouvée vraiment très intéressante, et prenante, parce qu'elle touche notre vie quotidienne. Nous avons 3 objectifs : maintenir les coûts, respecter la réglementation et bien sûr, ne pas oublier l'impact environnemental, dont on voit bien qu'il est vital. Maintenir les coûts, c'est faire des efforts, s'attacher à trier, chercher des filières pour revendre nos « déchets », voire les créer (matériel de ski...), avoir des déchetteries performantes et aux normes, communiquer, revoir nos façons de faire, changer nos habitudes. La transition énergétique et le respect des obligations réglementaires nous y obligent. Nous sommes tous concernés, collectivités, entreprises, particuliers.... Derrière tout cela, il y a l'impact écologique, préserver les générations futures n'est plus négociable. Cet effort est demandé à tous : à l'utilisateur mais aussi au personnel de collecte et de déchetterie. Collecter les déchets et accueillir les habitants et professionnels sur les 5 déchèteries est un travail ingrat et peu valorisé. Il reste cependant indispensable aux règles sanitaires. Les agents œuvrent dans ce sens chaque jour, et dès 5 heures du matin. Les tournées ont fait l'objet dès cette année d'une nouvelle expérimentation bousculant les habitudes de travail afin de réduire/maintenir un tarif de redevance acceptable, pour l'utilisateur. Tous ensemble nous jouons le jeu, le volume de nos déchets non recyclables a diminué, bravo ! Il nous faut maintenant apprendre à mieux consommer, acheter différemment et de manière éthique, favoriser les productions locales. Les efforts de tous nous permettent aussi d'afficher une des redevances les plus faibles de France, sans oublier les réductions avec la Redevance Incitative (stop pub, tri et compostage) qui bénéficient tant aux particuliers qu'aux professionnels. Tous ensemble, encore, il nous faut poursuivre la gestion du tri, éviter de produire des déchets, et prendre conscience qu'en faisant ces petits gestes au quotidien, nous contribuons à préserver notre environnement.

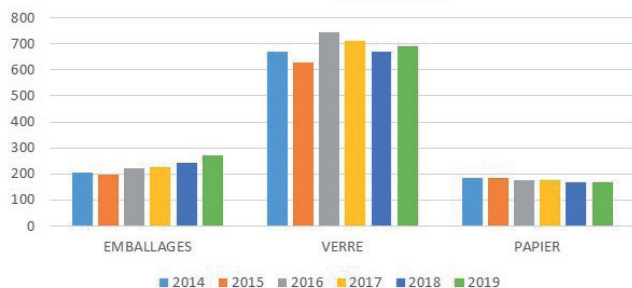
Tonnages OMR 2017-2019



total matériaux recyclés



Evolution des tonnages de matériaux recyclés 2014-2019



Anne Chouvet
Présidente de la Régie

RÉGION SUD UNE COP D'AVANCE

ZERO PLASTIQUES

Chaque année, des millions de tonnes de matières plastiques finissent en mer Méditerranée ce qui en fait l'une des mers les plus polluées au monde. Outre les impacts sur les citoyens (cadre de vie, santé, tourisme, paysage, etc.), l'accumulation des déchets plastiques dans les milieux naturels impacte fortement la biodiversité.

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est signataire de cette charte «Sud Zéro Plastique» et s'engage :

1.Sensibiliser à la réduction des des déchets plastiques

- Rédiger une feuille de route "sensibilisation, formation et communication zéro déchet plastique"
- Sensibiliser parties prenantes en interne et acteurs du territoire à la thématique «zéro déchet plastique»
- Organiser des opérations de nettoyage de sites pollués

2.Mettre en oeuvre une utilisation raisonnée des matières plastiques

- Anticiper la réglementation en abandonnant progressivement l'utilisation de la vaisselle jetable et promouvoir les alternatives réutilisables
- Adopter progressivement une politique d'achat «zéro déchet plastique»
- Evaluer des actions de prévention «zéro déchet plastique»

3.Gérer et valoriser les déchets plastiques

- Réaliser un état des lieux des déchets plastiques produits en interne et sur mon territoire
- Renforcer le système de collecte et l'efficacité du tri en interne et sur mon territoire
- Evaluer les actions de recyclage et de valorisation des déchets plastiques.

Les communes s'engagent également dans cette démarche.

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras et ses communes membres s'engagent :

Lors du CC commuanutaire du 26 septembre dernier, la charte a été voté à l'unanimité. Depuis les communes membres s'inscrivent dans cette démarche et adoptent à leur tour cet engagement.

Un plan d'action est en cours et différentes mesures ont été évoquées, par les uns et par les autres.

Dès le mois de Décembre, les communes mettent en oeuvre une action, en substituant le plastique par des gourdes.

Risoul initie la démarche en distribuant ces celles-ci aux élèves de son école primaire mais également auprès des services et des clubs sportifs.

D'autres actions verront le jour dans les prochains mois, mais c'est nous tous qui doivent prendre conscience et faire en sorte de supprimer le plastique dans notre quotidien.



Modèle retenu par les élus

Régie Assainissement

Président : Serge LAURENS

La régie d'assainissement en quelques chiffres

- **19** stations d'épurations (STEP) d'une capacité allant de 3250 à 24 000 équivalents-habitants
 - 1 unité de méthanisation du lactosérum traitant 1 million de litres/an.
 - **16 Postes** de relevage dont 4 exploités par la SAUR
 - **240 km** de réseaux de collecte installés sur 15 communes
- L'équipe de la Régie est composée de **10 agents** dont 7 en charge de l'exploitation et des interventions sur les 15 communes.



STEP de Roseaux de St Clément Village

Chaque année, le Rapport Annuel sur la Qualité et le Prix de Service (RPQS) est établi et permet d'obtenir des informations sur le fonctionnement de la régie. Il est consultable sur le site de la Communauté de Communes :

www.comcomgq.com/fr/information/6513/assainissement

Halte aux graisses dans nos réseaux d'eaux usées !

Depuis 2 ans, la Communauté de Communes a déclaré la guerre aux graisses alimentaires qui se retrouvent dans les réseaux d'assainissement, et qui, en se figeant, créent des bouchons



Opération d'hydrocurage par un agent de la régie d'Assainissement

causant des désagréments pour les riverains. Cela nécessite l'intervention des agents pour un hydrocurage des réseaux.

Elles sont également à l'origine d'un vieillissement prématuré des équipements électromécaniques des stations d'épuration. Les coputs induits impactent chacun d'entre nous, par le biais de la redevance. **Ce qu'il faut savoir : les professionnels ont obligation de se doter de bacs à graisse ...**

Aussi, le conseil communautaire a souhaité inciter les restaurateurs, bouchers et traiteurs du territoire en mettant en place une redevance « bacs à graisses » : les

professionnels ne justifiant pas de la présence et de l'entretien d'un bac à graisses devront s'acquitter pour 2019 d'une redevance de 1000€. Pour les restaurateurs équipés de bacs sous plonge une collecte spécifique des graisses a été mise en place en déchetterie depuis le 18 novembre dernier.

... Mais chaque usager est concerné par cette problématique : les huiles de friture ne doivent, en aucun cas, être rejetées dans les réseaux d'assainissement mais collectées et apportées en déchetterie. Elles sont ensuite traitées par des filières agréées.

SPANC, Quésaco ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif ou SPANC est une compétence de la Communauté de communes.

Le rôle du SPANC est le contrôle des installations d'assainissement non collectif (ou autonomes). En effet, les bâtiments non desservis par des réseaux de collecte des eaux usées doivent disposer d'un système d'assainissement autonome, classiquement une fosse toutes eaux et des drains d'épandage.

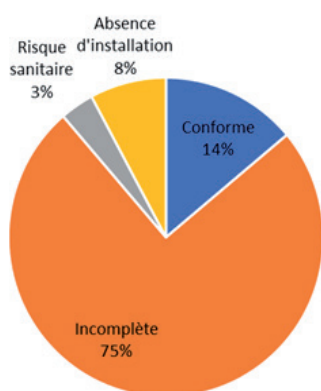
Le SPANC a en charge :

- Le contrôle de conception et d'exécution en cas d'installation neuve. Dans le cadre d'un permis de construire, le pétitionnaire concerné est invité à prendre contact avec le SPANC en amont du dépôt. Le descriptif du système d'assainissement est une pièce obligatoire du dossier de demande de permis de construire.
- Le contrôle périodique de bon fonctionnement, d'entretien et d'évaluation des risques avérés de pollution de l'environnement : le règlement du SPANC prévoit un contrôle tous les 10 ans pour une installation conforme et tous les 4 ans pour une installation non conforme.

En cas de vente d'un bien, le propriétaire-vendeur **doit** fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Si aucun contrôle n'a jamais eu lieu ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le propriétaire- vendeur doit contacter le SPANC afin – qu'à ses frais (160 €)– un contrôle soit réalisé et disposer ainsi du document exigible. Le SPANC est seul compétent pour réaliser ce contrôle.

Une campagne de contrôle a été réalisée au cours de l'été 2019. 115 installations ont été contrôlées sur notre territoire. 14% seulement des installations contrôlées ont été jugées conformes à la réglementation !

Conclusions des contrôles 2019



Dans le cas d'installations incomplètes, la mise en conformité de l'installation doit être réalisée dans un délai d'un an suivant la vente.

Dans le cas d'absence d'installation, le propriétaire est mis en demeure de se mettre aux normes dans les meilleurs délais.

Pour des installations présentant un risque sanitaire (rejet superficiel sans traitement notamment), les travaux sont obligatoires sous 4 ans et sous 1 an en cas de vente.

Le SPANC peut aussi conseiller les propriétaires lors d'une réhabilitation d'installation.

Pour tout renseignement : spanc@comcomgq.com

Travaux d'assainissement réalisés en 2019

La Régie d'Assainissement poursuit son programme de travaux visant à renouveler les réseaux vieillissants, éliminer des points noirs (bouchages récurrents, casses, entrées d'eaux claires parasites...) et réaliser l'assainissement collectif sur certains hameaux n'en disposant pas. Des travaux sont effectués par la communauté de communes, mais les chantiers les plus importants sont réalisés par des entreprises spécialisées.

Quartier Le Villaret à Risoul : 41 692€HT pour 220 mètres linéaires de réseaux rénovés, réalisés par l'entreprise Queyras TP.

Camping de St Crépin : 35 271€ HT pour 320m linéaires de réseau rénovés, travaux réalisés par l'entreprise WEILER.



Chantier réseau le Villaret



Chantier réseau des Casses

Hameaux des Casses et des Bruns à Réotier

: 76 483€ HT pour 400 mètres linéaires de canalisations posées. Travaux réalisés par l'entreprise WEILER, financement : Agence de l'Eau (40%) et Département (15%).

Réseau de Gaudissard à Molines-en-Queyras : 56 673 € HT réseau pour 330 m linéaire de réseau rénové. Travaux par l'entreprise BUCCI Frères, financement : Agence de l'Eau (50%) et Département (10%).

Réseau de transfert de Vars entre Ste Marie et St Marcellin : 217 529€ HT pour 846m linéaires de réseau posé. Travaux réalisé par l'entreprise WEILER, subvention : Agence de l'Eau (30%).

GEMAPI et risques naturels

Jacques BONNARDEL

L'année 2019 a été marquée par deux temps forts que s'avec la signature et l'engagement des plans opérationnels d'actions en faveur de la GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) pour le territoire du Guillestrois et du Queyras :

Le **programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin du Guil** a été signé le 5 août 2019 entre l'Etat et les 4 partenaires dont la communauté de communes. La CCGQ est maître d'ouvrage de 8 actions de ce PAPI pour un montant total d'investissement de 7,2 M€HT bénéficiant d'environ 70% de subventions (Etat, Région, Département et Agence de l'eau) ; le volume financier total du PAPI représentant environ 14 M€HT pour 41 actions.

La mise en œuvre des actions prioritaires du programme PAPI est désormais engagée sur le projet de protection des crues du Chagnon à Vars Sainte-Marie pour lequel les dossiers réglementaires d'autorisation de travaux sont en cours, et un démarrage des travaux projeté à l'automne 2020.

Le marché d'études techniques préalables aux travaux démarre également sur le projet d'aménagement de protection des crues du Guil sur la plaine de Château-Queyras, et se poursuivra toute l'année 2020.

Les travaux d'aménagement de protection des crues du torrent du Peynin et du Guil à Aiguilles ont également démarré à Aiguilles sur le deuxième semestre 2019.



Travaux aménagement cône déjection Peynin – Aiguilles (CCGQ, oct. 2019)

La gestion des infrastructures routières et la protection des biens et personnes face aux risques crues relevant souvent d'enjeux communs, la CCGQ

collabore de façon régulière et efficiente avec le Département sur ces projets inscrits au PAPI, en maîtrise d'ouvrage.

En parallèle, les études de définition des travaux de protection des crues du Cristillan à Ceillac ont démarré ; les dossiers réglementaires d'autorisation de travaux doivent quant à eux être engagés sur le Rif bel et le Chagne sur la traversée de Guillestre, et le torrent du Palps à Risoul.

Le contrat de bassin Haute-Durance Serre-Ponçon est un outil opérationnel visant la gestion et préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau. Signé le 20 septembre 2019 entre 12 partenaires financiers et maîtres d'ouvrage dont la communauté de communes, ce contrat prévoit la mise en œuvre d'opérations de restauration de la Durance entre St-Crépin et St Clément/Durance ainsi que des diagnostics relatifs à la gestion des eaux souterraines et des matériaux de la Durance. Parallèlement, la CCGQ a mené de nouveaux levés topographiques de la Durance, une expertise sur l'évolution hydromorphologique de la Durance, ainsi qu'une importante campagne de travaux d'entretien de végétation de la Durance (linéaire de travaux 9 km).



Traitement végétation bancs de la Durance à Chanteloube

Dans le cadre du programme européen transfrontalier PITER Terres Monviso, le service GEMAPI travaille également sur le **projet PS3 Ris[K] « sécuriser les mobilités transfrontalières »** avec le Département partenaire ; ce projet vise l'aménagement et la restauration du Guil sur le secteur du Gouret à

Aiguilles, en lien avec la reconstruction du pont de la RD947, en amont du Pas de l'Ours. Les aides européennes s'élèvent à 85 % d'une enveloppe financière de 700 000 €HT pour ce projet.



Torrent du Guil sur le secteur du Gouret à Aiguilles

Courant 2019, le service GEMAPI s'est attaché à répondre aux diverses sollicitations de travaux des communes en intervenant dans le Val d'Escreins pour des travaux de restauration de Rif bel et des affluents

suite à des épisodes torrentiels en Juin-Juillet. Des travaux d'entretien de végétation ont été réalisés sur plus de 5 km cumulés sur les communes de Ceillac et Arvieux, et un curage du plan d'eau d'Eygliers a été réalisé au printemps 2019.



Entretien végétation de torrents à Arvieux

Concernant le glissement du pas de l'ours, la CCGQ a également poursuivi en 2019 son assistance technique et financière auprès de la commune d'Aiguilles, pour le redéploiement du système d'alerte du glissement ainsi que son diagnostic géotechnique.

Circulation hivernale «Pas de l'ours» - Conseil départemental 05



Ouverture de la route le 6 décembre 2019

La route a été rendue à la circulation pour cette saison hivernale vendredi dernier, 6 décembre. Le chantier est interrompu jusqu'au printemps prochain. Le nouveau pont dit du Moulin a été ouvert à la circulation pour la première fois.

Avec lui, le Département tient son engagement d'apporter des conditions de circulation nettement améliorées en comparaison à celles de l'hiver dernier. Notamment en livrant aussi 80% de l'itinéraire définitif à la circulation et en réduisant l'alternat de la circulation à un alternat simple, du même type que ceux que l'on trouve habituellement sur les chantiers routiers, soit 3'50".

La raquette de retournement a également été supprimée et la

circulation est beaucoup plus fluide en direction d'Abriès-Ristolas.

Le chantier du Pas de l'Ours est le plus important pour le Département depuis des décennies. Il consiste à créer de toutes pièces une nouvelle route de 2,5 km de longueur en versant opposé au glissement de terrain qui a emporté une section de 500m de la route départementale en fin d'hiver 2018. Conscient de l'importance des enjeux économiques et sociaux d'un tel chantier, le Département a toujours eu à cœur de désenclaver au mieux le village situé en amont. Et de profiter de l'opportunité du chantier pour faire de la formation et de l'insertion sociale. 12 000 heures de travail en insertion ont été effectuées à ce jour.

À partir du printemps prochain, les entreprises reprendront le travail pour réaliser des finitions sur l'itinéraire définitif, pour construire le deuxième ouvrage de franchissement du Guil côté Abriès-Ristolas, pour résoudre une difficulté géotechnique située vers la fin de l'itinéraire, sur une centaine de mètres.

Gestion patrimoniale & travaux

Christian LAURENS

Mise en accessibilité des bâtiments communautaires

Après de nombreux travaux, l'ensemble des bâtiments situés dans le Guillestrois sont accessibles depuis fin 2018. Ceux présents dans le Queyras le sont également pour ce qui concerne le patrimoine sous maîtrise d'ouvrage communautaire au cours de l'exercice 2019. Au cours de l'année, les principaux travaux ont été menés sur le bâtiment du Bourbonnais à Aiguilles avec la création d'un parvis et monte-personne à



Parvis du Bourbonnais à Aiguilles



Rampe d'accès et son bute-roues à l'accueil de St Véran

la salle communautaire permettant un accueil aisé pour tous les publics. Ce site a également permis le transfert des locaux du bureau intercommunal de tourisme et de l'agence Postale permettant d'offrir une meilleure qualité de services au public. Différentes interventions, moins conséquentes mais tout aussi importantes réglementairement parlant, ont été menées en régie par les agents communautaires dans les sites de Ceillac, Château-Ville-Vieille et Saint-Véran.

Le montant total des travaux s'élève à près de **300 000 € TTC** pour l'intégralité des sites, qui sont désormais tous en conformité réglementaires.

Centre Intercommunal de Secours d'Aiguilles : C'est parti !

Après plusieurs mois de sur vide sanitaire et la procédure pour disposer de réalisations des premières d'entreprises pour élévations béton armé du l'ensemble des lots des rez-de-chaussée pour la marchés publics de travaux et chaufferie.

et l'acquisition du foncier nécessaire aux nouvelles de la ligne électrique HTA emprises des extensions transitant sur l'emprise du Centre d'Incendie et des fondations du garage à de Secours, les travaux créer a pu être réalisé avant de réaménagement les premières précipitations et extension ont pu débiter à compter du neigeuses, qui a contraint à un hivernage du chantier.

mois de septembre. Une **Reprise des travaux au printemps prochain avec une échéance de livraison au printemps 2021**, auprès de nos amis pompiers dont nous saluons l'engagement auprès des populations.

Coût des travaux : 1 079 349 € TTC

Taux de subventions obtenu : 71,38 % dont

Etat : 226 500 €

CD05 : 415 500 €

Autofinancement CCGQ : 437 349 € TTC soit 40.52 %



Terrassement des fondations d'extension du bâtiment



Déplacement ligne Haute Tension

Réseaux de chaleur

L'année 2019 a été marquée par la création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur sur la Commune d'Arvieux. Initiée en 2013, elle permettra le raccordement de 8 bâtiments à échéance 2020.

La mise en service est effective depuis le 23 septembre 2019 et permet le chauffage de 4 bâtiments : la Maison du Parc, l'épicerie de Mme VERDON, la Mairie/salle des fêtes, la salle Izoard Animation.

A échéance 2020, 4 nouveaux bâtiments seront aussi raccordés : les résidences de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Alpes du Bourg, ainsi que ceux des Douany, celui de l'Agence postale et de l'Office du Tourisme mutualisés et enfin celui du Centre d'Incendie et de Secours d'Arvieux.

La création du réseau de chaleur devrait permettre aux abonnés de réaliser en moyenne 5% d'économies sur leur facture d'énergie. Le remplacement des énergies fossiles par une énergie renouvelable, telle que le bois énergie, produite localement, dans le Département des Hautes-Alpes, permet à la fois de relocaliser et de pérenniser des emplois locaux dans cette filière. Le développement des réseaux de chaleur permet aussi de lutter contre la précarité énergétique des logements à faible revenu.



Chaufferie Bois à Arvieux

Le territoire du Guillestrois Queyras est depuis de nombreuses années moteur dans le développement de la filière bois énergie et des réseaux de chaleur à l'échelle du Département des Hautes-Alpes et de la Région Sud. **Les gains, financiers pour les abonnés, mais aussi en termes de développement économique, sont nombreux pour la filière bois sur le territoire.**

Toutefois, ce développement est aujourd'hui freiné par le besoin de structurer l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies bois. La perspective d'atteinte de l'autosuffisance énergétique du territoire sur cette thématique

pourrait orienter la future stratégie de la collectivité, qui doit pour cela mener un travail avec l'ensemble des acteurs de la filière, PETR, Parc du Queyras, exploitants, ONF, etc. pour repenser de manière globale, à l'échelle du Guillestrois Queyras, la question de l'approvisionnement en bois énergie dans les prochaines années.

Gageons que cette question sera très certainement un des enjeux du prochain mandat.

BILAN DE L'OPERATION RESEAU DE CHALEUR ARVIEUX

Dépenses en €HT		Recettes (Subventions) en € HT	
Travaux	503 801,43 €	Contrat de territoire Ademe/Département: Objectif chaleur Renouvelable 05	84 110,00 €
Maîtrise d'œuvre	55 079,37 €	Région Sud	133 444,00 €
Achat des terrains	4 153,10 €	Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux 2016	23 751,00 €
Frais de viabilisation	11 995,20 €	Conseil Départemental des Hautes-Alpes	81 500,00 €
Total des dépenses	575 029,10 €	Autofinancement CCGQ	Emprunt
			100 000,00 €
			Fonds Propres
			152 224,10 €
		Montant total des recettes	575 029,10 €

Ecole de Musique

Michel MOURONT

Derrière l'acronyme EMAGQ se cache une école qui permet à des dizaines d'enfants mais aussi d'adultes de découvrir la magie de la musique.

Notre école a dû relever, en peu de temps, plusieurs challenges : fidéliser une équipe pédagogique, se lancer dans des projets innovants, se rendre indispensable auprès de écoliers de tout le territoire grâce au talent et à la patience de ses intervenantes et irriguer un territoire étendu et dispersé.

La nouvelle directrice a su, avec avec patience et rigueur, insuffler du dynamisme et de la qualité à l'école intercommunale reconnue aujourd'hui au niveau départemental.

Le Conseil Communautaire a toujours accordé sa confiance à une école de musique et d'arts qui contribue au rayonnement de notre territoire. Mais nous le savons bien, rien n'est jamais acquis.

Ensemble, élus, direction, enseignants et parents, restons vigilants mais aussi créatifs pour que l'EMAGQ poursuive son développement en incluant, pourquoi pas, d'autres domaines des arts vivants.

Michel Mouront

Evolution 2017-2020

La fusion des intercommunalités du Guillestrois et du Queyras est effective à l'EMAG depuis septembre 2017 impliquant une requalification de notre établissement : Ecole de Musique et D'arts du Guillestrois et du Queyras (EMAGQ). **Les efforts entrepris par la collectivité se sont accrus pour asseoir l'équité des enseignements proposés et le rayonnement culturel sur l'ensemble du territoire de la nouvelle intercommunalité.** L'école de musique a intégré les élèves du Queyras, l'équipe pédagogique compte désormais : 13 professeurs.

Deux antennes d'enseignement l'une à **Aiguilles** à la maison du Queyras, l'autre à **Guillestre**, passage des écoles. Toutes deux ont fait l'objet de travaux d'aménagement pour permettre de meilleurs accueils et de conditions d'enseignement.

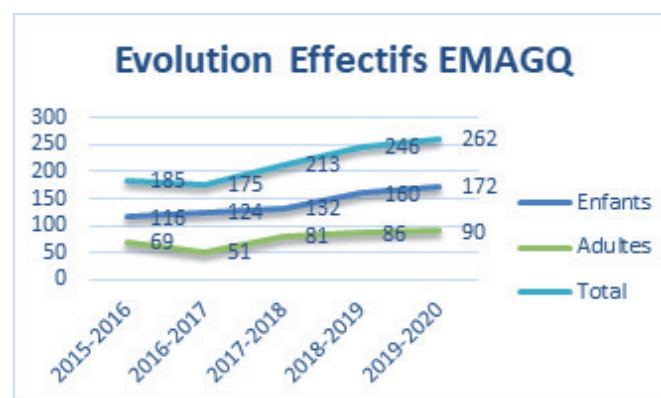
Les interventions en milieu scolaire, entièrement organisées et financées par la communauté de communes ont augmenté, elles ont été réparties entre deux musiciennes intervenantes "DUMISTES" pour soutenir les projets d'éducation musicale validés par l'Education Nationale. Elles interviennent de la maternelle au CM2, dans 10 écoles (5 dans le

Queyras, 5 dans le Guillestrois), pour un effectif total d'environ **400 enfants**.

Depuis septembre 2017, le succès et le dynamisme de l'EMAGQ ne cesse d'être confirmés avec une augmentation des usagers et des projets pédagogiques proposés.

L'école et ses 13 professeurs accueillent aujourd'hui **262 élèves dont 172 enfants et 90 adultes**.

On notera la progression des effectifs notamment des enfants, qui restent la priorité



Acteur essentiel du Schéma Culture Départemental
Etablissement adhérent au Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique

- Missions pédagogiques et artistiques :

- **Enseignement artistique** : 19 disciplines individuelles et 11 ateliers de pratique collective. 3 Parcours : Découverte, diplômant, loisir (dès l'âge de 3 ans)
- **Animations pédagogiques** : présentation régulière des activités dans les écoles, au collège, les crèches et maison de retraite du territoire.
- **Projets pédagogiques spécifiques** : Pour dynamiser la pratique amateur des musiciens et valoriser leur travail autour de master classes, rencontres d'artistes, échanges départementaux et organisations de concerts.
- **Interventions en milieu scolaire, rentrée en musique du collège...**
- **Auditions et concerts réguliers** tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire
- **Concerts des élèves** : organisés au cours de l'année sur l'ensemble du territoire.



Camille FRADET, cours de guitare

L'objectif principal des enseignements est d'encourager la pratique interdisciplinaire, permettant aux élèves de jouer de la musique « ensemble », de partager leur passion avec le public.

A l'EMAGQ : L'équipe d'enseignants et la directrice mettent en place une pédagogie de projets et proposent des outils spécifiques adaptés qui permettent l'accompagnement des enfants en difficultés d'apprentissage pour qu'ils s'épanouissent au sein des activités musicales proposées.

Les professeurs sont donc formés aux outils pédagogiques « **Mélodys** »® (méthode de rééducation cognitivo-musicale) et certaines classes portent un projet pédagogique spécifique.

Les élèves progressent d'un point de vue technique et artistique et sont reconnus dans leurs parcours et les prestations publiques qu'ils proposent sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année.



Guillaume AUBERT, cours de musique d'ensemble

- L'EMAGQ Actrice culturelle et territoriale

- Suscite et accueille les partenariats avec les acteurs culturels du territoire aussi souvent que possible (Projets avec la Lyre des Alpes, l'ACSSQ, le Rioubel,...).
- Travaille en étroite collaboration avec les structures relais mises en place conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat (CEDRA, ACSSQ, Orchestre départementaux, structures associatives, etc.).
- Anime la vie culturelle du territoire (+/- 30 manifestations culturelles en 2018-2019).
- Contribue à la réduction des inégalités sociales en s'adressant à tous les publics.

Vie sociale et associative

Jean-Louis PONCET

Maison France Service (ex MSAP)

Les MSAP du Guillestrois et du Queyras devraient évoluer dans le courant de l'année 2020 vers une nouvelle labellisation : **Maison France Service**.

Cette évolution est issue du grand débat organisé, par le gouvernement, au printemps 2019, elle s'appuie sur une refonte complète du réseau existant des Maisons de services au public, qui obtiendront le label France Services à la stricte condition de respecter les nouvelles exigences de qualité de services : **une plus grande accessibilité, une plus grande simplicité et une qualité de service renforcée.**



MSAP du Guillestrois

Pour parvenir à ces objectifs, plusieurs évolutions :

- Les MSAP vont changer leurs horaires d'ouvertures : 24h par semaine, réparties du lundi au vendredi.
- 9 grands opérateurs seront signataires de cette convention : le Ministère de la justice, le ministère des finances, le Ministère de l'Intérieur la MSA, Pôle Emploi, La Poste, la Caf, la CPAM, l'Assurance Retraite.
- Des formations supplémentaires pour les personnels d'accueil : une partie commune à toutes les Maison France Service sera dispensée, ainsi que des modules thématiques seront organisés avec les opérateurs afin de faire monter en compétences les agents présents dans les structures.

La fréquentation de ces maisons ne cesse d'évoluer, ce qui démontre leur intérêt.



MSAP du Queyras

CISPD - Contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles - Michel MOURONT

La gravité et la multiplicité des violences sexistes et familiales dont les femmes sont les principales victimes constituent un phénomène dont l'ampleur inquiète les dirigeants.



Les chiffres nationaux connus sont édifiants :

- 1 femme décède tous les 3 jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon
 - 250 000 femmes sont victimes de violences conjugales chaque année
 - 93 000 femmes déclarent avoir été victimes de violences ou de tentative de viol.
- Ces faits de violences ne sont pas un phénomène exclusivement urbain. Les territoires ruraux sont autant touchés.

Le CISPD du Guillestrois Queyras précurseur,

Cela fait plusieurs années que le CISPD du Guillestrois Queyras s'est emparé de ce problème, à l'initiative des élus et de la coordinatrice.

Des situations repérées sur le territoire que l'on peut déplorer et condamner ont incité les élus à mettre en place des référents dans chaque commune du territoire. Les référents ayant pour tâche de repérer les victimes de violences, mais surtout de les accueillir, de les accompagner vers les services médicaux, sociaux et la gendarmerie. Les mairies ont aussi été destinataires de « modes d'emploi » leur permettant de réagir et d'orienter les victimes vers les référents.

Des temps de formation ont été proposés aux référents, animés par le Centre d'Information des Droits de Femmes et des Familles (CIDFF) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCSPP).

Afin de finaliser ce travail partenarial déjà mis en place, **Madame la Déléguée Départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, Gaëlle VALLET**, sous couvert de Madame la Préfète des Hautes Alpes, **a proposé l'élaboration d'un contrat local contre les violences sexistes et sexuelles.**

L'objectif de ce contrat est de tendre vers une organisation permettant **un maillage opérationnel** au plus près des besoins des victimes de violences sexistes et sexuelles. A terme, il faut que les réponses offertes aux femmes victimes de ces violences soient le plus efficaces possibles.

Concrètement, il conviendra de favoriser le partage de l'information entre les forces de l'ordre, le Parquet, les acteurs du champ sanitaire et social, ainsi que les élus référents, afin de repérer le plus en amont possible les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles et améliorer leur prise en charge.

Pour appuyer ce travail partenarial la Communauté de communes mettra en place les outils et les actions suivants :

- L'organisation de formation et ou sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles des membres du réseau des référents afin d'accroître le repérage et la prise en charge des victimes,
- L'organisation de rencontres afin de favoriser le développement d'une culture commune et inscrire la démarche partenariale dans la confiance,
- La formalisation de fiches réflexes et la diffusion des outils de communications existants qui permettent de recenser les adresses utiles et les démarches à suivre, actualisés en continu,
- La remontée d'informations auprès de la coordinatrice du CISPD afin notamment de s'assurer que toutes les situations de violences dont certains ont connaissance soient bien prises en compte par l'ensemble des institutions concernées. Ce partage d'informations permettra de rendre plus efficace le parcours des victimes.



Signature du Contrat local le 29/11/19, de gauche à droite : M.MOURONT (Elu CCGQ et Président délégué du CISPD), B.LETERRIER (Elu CCGQ), J.B.ICHE (Sous-Préfet Briançon), G.VALLET (Déléguée Départementale à l'égalité femmes/hommes) et J.R. Nicaise (Principal collège des Hautes Vallées).

Pour conclure nous souhaitons, sur la base du contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles, que notre territoire soit exemplaire pour réduire ce fléau et assurer la prévention, la protection et l'accompagnement des femmes contre toutes les formes de violences.

Vie sociale et associative

Jean-Louis PONCET

Transports Scolaires - Aides aux familles

Compétence régionale depuis 2018, les tarifs ont considérablement augmenté, faisant peser une charge importante aux familles.

Les élus de la communauté de communes, conscients de cette pression financière, renouvelle encore cette année une aide aux familles pour l'ensemble des élèves de son territoire jusqu'à la terminale.

Le budget consacré représente 30 000 à 40 000 euros pour 2019-2020.

Les familles, dont les enfants sont scolarisés au lycée doivent fournir (au format PDF) :

- un certificat de scolarité,
- un RIB,
- une copie du titre de transport,
- un justificatif de domicile
- un justificatif de paiement

Contact :

contact@comcomgq.com

courrier postal



Les services à la Population c'est aussi :



Une équipe d'Aides à domicile motivées et impliquées

Le service seniors et les aides à domicile

vous avez plus de 60 ans ou vous souffrez d'un handicap, votre santé ne vous permet plus d'effectuer certaines tâches de la vie quotidienne.

Quelques chiffres : **130 bénéficiaires, 15 aides à domicile et des renforts saisonniers, pour 21 056 heures d'intervention.**

Le rôle des commissions thématiques intercommunales

Le rôle d'une commission est essentielle dans la vie de la collectivité. C'est le lieu de travail et d'échanges entre les élus et les services. Présidée par un Vice-Président qui anime la commission, différents sujets sont traités tant sur le plan administratifs que d'orientations politique. Plusieurs commissions thématiques existent à la CCGQ, et nombre d'entre elle font un travail remarquable qu'il convient de souligner ici.

Composées d'élus communautaires, mais également de conseillers municipaux, afin de garder le lien avec les communes et travailler ainsi en étroite collaboration avec des élus de terrain.



La commission affaires sociales et services de proximité en séance

Le mot des Syndicats - Partenaires de la CCGQ

Le SMITOMGA - Bernard LETERRIER

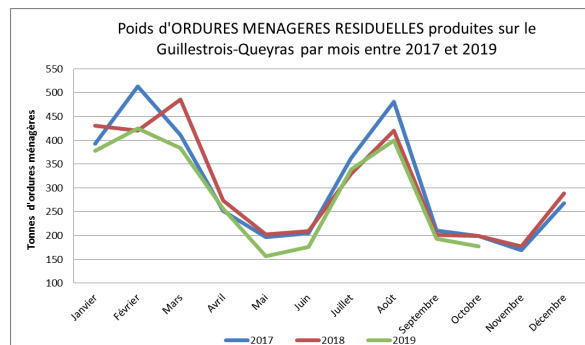
Bonne nouvelle ! Le tonnage de nos ordures ménagères a baissé de 10,5% sur le Guillestrois-Queyras depuis 2017

Les facteurs de cette réussite sont multiples :

- Le compostage : le SMITOMGA a installé **118 sites** partagés et professionnel sur son territoire. Sur le Guillestrois-Queyras, 99 sites sont en activité, dont 60 sont des placettes de compostage collectif public, 7 sont dans un camping, 23 dans une institution ou chez un professionnel et 9 dans une résidence ou en pied d'immeuble.
- Les gestes des citoyens avec **plus d'achats en vrac** et moins de gaspillage.
- l'**augmentation de 7% des emballages recyclés** avec l'extension des consignes de tri et à l'engagement des citoyens.

Pour plus d'infos sur les emballages qui se recyclent, rdv sur www.smitomga.com (onglet « TRIER ») ou <http://www.comcomgq.com/fr/information/6494/valorisation-gestion-dechets>

Tous ces efforts ont évité **14 semi-remorques** transportant les déchets pour être déposés dans la décharge de Ventavon.



Economie Circulaire

Le SMITOMGA s'attaque cette année à boucler la boucle des flux de matériaux et d'objets sur le territoire pour sortir de l'économie linéaire. 3 ans de programme sont financés par l'ADEME et la Région Sud pour réduire les déchets d'activités économiques. Si vous êtes une entreprise et souhaitez un accompagnement gratuit ou des prix avantageux pour l'achat de poubelles de tri, contactez le SMITOMGA :

fiona.bouchard@smitomga.com

Compostage

C'est une réussite sur notre territoire. Grâce aux efforts du SMITOMGA et de ses agents, des référents de site, des citoyens, des entreprises et des mairies, **le compostage est en plein essor**. Même les vacanciers ont embarqué dans l'aventure avec des composteurs dans le Guillestrois-Queyras, qui cet été se sont remplis à grande vitesse ! Sur les **118 sites de compostage** partagés et professionnels en place et en fonctionnement sur les

2 Communautés de Communes, **44 sont dans le Queyras**.

Si vous aussi vous souhaitez vous engager avec nous pour faire de notre territoire un modèle et un précurseur en matière de compostage, contactez le SMITOMGA pour devenir référent d'un site de compostage public ou pour installer une placette dans votre copropriété ou dans votre entreprise :

valorisation@smitomga.com



Sensibilisation

Au cours de l'été 2019 le SMITOMGA a offert ses services d'accompagnement à 58 évènements sur le territoire et animé 15 stands de sensibilisation.

Depuis le début de l'année 2019, 121 évènements ont déjà emprunté 40 000 écoverres et 71 fois l'écopack pour tendre vers des manifestations écoresponsables. 23 visites de campings ont été réalisées et 10 000 sacs papier de pré-collecte ont été distribués.

Le mot des Syndicats - Partenaires de la CCGQ

L'abattoir des Hautes Vallées à Guillestre - Jean Louis BERARD

L'investissement tant financier qu'humain de la part de la SCIC Abattoir des Hautes Vallées et des 4 communautés de communes membres du SMIGAD (Guillestrois Queyras, Briançonnais, Embrunais et Pays des Ecrins) permet à l'abattoir de fonctionner 1 jour par semaine (le mardi).

Le financement des 4 communautés de communes membres du SMIAGD pour 2019 est de 16 700€ en investissement et 63 925.72€ en fonctionnement. Une convention de mise à disposition de services entre le SMIAGD et la CCGQ permet de mettre à disposition un agent administratif de la Comcom pour assurer la gestion administrative et financière du Syndicat.

L'abattoir est utilisé principalement par les éleveurs du nord du département et de l'Ubaye. **Le tonnage annuel en année civile est d'environ 107 tonnes.** La salle de découpe mise en service en avril 2018 permet d'augmenter l'abattage.

La SCIC abattoir des hautes vallées compte au 30 mars 2019, 126 sociétaires pour un capital de 32 950 €. L'abattoir a reçu le 16 janvier 2019 le Prix National de la Dynamique Agricole décerné par la Banque et constitue un réseau avec les autres

abattoirs de proximité : visite d'éleveurs du Var, du Sud-Lozère. De nombreux articles ont été édités dans la presse locale et nationale (Paris Match, Revue Nationale des Parcs...). Un projet de site internet valant plateforme de mise à disposition (les bêtes disponibles d'un côté et les demandes des consommateurs de l'autre) est d'actualité.

Que de chemin parcouru depuis 2016 !

Aujourd'hui le fruit de l'engagement et le travail des élus, contribue à maintenir des emplois et une activité économique avec un abattoir local.

Pour s'impliquer dans la promotion de l'abattoir et l'organisation de leurs événements :

<https://goo.gl/forms/DdH3nGulfJphWNDG3>



L'abattoir de Guillestre



Annuaire des services de la CCGQ

Accueil		CISPD - Conseil Intercommunal de prévention de la délinquance	04 92 45 04 62 cispd@comcomgq.com
- Siège Guillestre	04 92 45 04 62	Déchèteries :	
- Antenne Aiguilles	04 92 46 78 00	Aiguilles	04 92 46 82 48
	contact@comcomgq.com	Ceillac	04 92 45 86 89
Maisons de Services aux public		Guillestre	04 92 45 13 61
- MSAP Guillestre	04 92 45 42 42 msapguillestre@comcomgq.com	Gestion patrimoniale - travaux	04 92 45 04 92 batiments@comcomgq.com
- MSAP Aiguilles	04 92 46 85 23 msapaiguilles@comcomgq.com	Gemapi - Risques naturels	04 92 45 50 25 sylvain.masse@comcomgq.com
Redevances déchets / assainissement	04 92 45 36 60 04 92 45 36 68 redevance@comcomgq.com	Réseau de chaleur	04 92 46 75 33 diane.roussel@comcomgq.com
Ecole de musique	04 92 45 18 55 barbara.blivet@comcomgq.com	Taxe de séjour	07 84 57 04 24 guillestroisqueyras@taxesejour.fr
RAM- Relais Assistantes Maternelles	04 92 45 30 30/06 24 91 51 00 ram@comcomgq.com	Aménagement du territoire	04 92 45 59 90 gabrielle.martin@comcomgq.com
Jeunesse	04 92 45 00 53 06 24 91 51 00/06 07 74 38 54 samir.yahiaoui@comcomgq.com	SMITOMGA	04 92 45 59 92 prevention@smitomga.com
Vie associative	04 92 45 30 31 magali.garnier@comcomgq.com	Activités de pleine nature	04 92 46 89 55 benjamin.dupont@comcomgq.com
Séniors	04 92 45 36 61 odile.eymard@comcomgq.com	Dév. économique - ZAE	04 92 45 04 62 emmanuelle.tuilier@comcomgq.com